

Madame, Monsieur, Chers parents

1 Inscription en classe de seconde, rentrée 2023-2024

Les élèves n'ayant pas d'avis d'affectation nominatif pour le lycée de Bagatelle émanant des services de M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, **ne seront pas inscrits même si le dossier est déposé**. Cet avis d'affectation vous parviendra et nous parviendra à la fin du mois de juin.

Pour que l'inscription de votre enfant soit effective, Vous devez constituer le dossier, le rapporter le jour de l'inscription (suivant le calendrier indiqué) et compléter l'inscription en ligne sur le site <https://bagatelle.mon-ent-occitanie.fr/>

pour le service de restauration et d'hébergement (quelque soit le régime).

La présence d'un responsable légal est obligatoire

Le dossier à remettre comprendra obligatoirement :

- La copie complète du livret de famille (parents et enfants).
- En cas de divorce, photocopie de l'extrait de jugement précisant la résidence de l'enfant et l'autorité parentale.
- En cas de séparation : attestation des responsables légaux précisant la résidence de l'enfant.
- Un justificatif de domicile (moins de 3 mois).
- L'avis d'imposition
- L'exeat remis par l'établissement d'origine.
- Les bulletins trimestriels de 3^{ème}.

Les documents suivants sont à télécharger à l'adresse <https://bagatelle.mon-ent-occitanie.fr/>

- La fiche de renseignements et choix des options dûment complétée
- La fiche *infirmier* + photocopie des vaccins et fiche *d'urgence* dûment complétées.
- Fiche *Etude surveillée* dûment complétée.
- PAP Projet d'accompagnement personnalisé : joindre une copie au dossier d'inscription si nécessaire
- PAI Projet d'accueil individualisé : joindre une copie au dossier d'inscription si nécessaire

➤ NB : Transport : les inscriptions se font directement en ligne sur le site www.transportscolaires.haute-garonne.fr

Internat : La demande d'internat se fait directement en ligne à l'adresse <https://bagatelle.mon-ent-occitanie.fr/> avant le 4 juillet 2023 ou prendre contact avec la Vie scolaire du lycée 05.62.00.82.37.

La demande ne vaut pas acceptation, la réponse vous sera communiquée par courriel avant le 13 juillet

2 Constitution des classes :

En raison de contraintes pédagogiques, aucune demande personnelle ne sera acceptée.

3 Rentrée de septembre 2023

➤ **Lundi 4 septembre** rentrée des 2^{de} :

8h accueil des internes avec les parents

9h accueil de tous les élèves de seconde

➤ **Mardi 5 septembre** : les élèves de seconde n'ont pas cours

➤ **Mercredi 6 septembre** : début de l'emploi du temps pour tous les niveaux
Mercredi 6 septembre : 14h intégration des internes, présence obligatoire

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Patrick Pradines

Proviseur